



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD

6 MAI 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, TENUE AU CENTRE DE LOISIRS, LE 6 MAI 2019, À DIX-NEUF HEURES (19 h), SOUS LA PRÉSIDENTE DE RICHARD GALIBOIS, MAIRE.

Sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :

Mario Cantin

Marie Tanguay

Diane Blais

Chantal Godin

Claire Bossé

Absence justifiée :

Jocelyn Lapointe

Secrétaire d'assemblée : Martin Turgeon

ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. OUVERTURE
2. ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAUX D'AVRIL 2019
4. FINANCES
 - 4.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES, T1
 - 4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE D'AVRIL
 - 4.3 COMPTES
5. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS
 - 5.1 CONTRAT POUR L'UTILISATION DES TERRAINS MUNICIPAUX, THEO BBQ (I19-006)
 - 5.2 CONTRAT POUR L'UTILISATION DU STATIONNEMENT DU PARC FLUVIAL
 - 5.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS (PRIMADA)
 - 5.4 CONTRAT POUR L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DES PARCS, ENTRÉES DE VILLAGE ET DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL (IXX-013)
 - 5.5 OCTROI DE DIFFÉRENTS CONTRATS, PROJET DE RÉNOVATION DU GYM (I19-001)
 - 5.6 COMPÉTENCE EN TERMES DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES
 - 5.7 DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE ENVERS LA MRC DE MONTMAGNY
 - 5.8 APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON RECYCLABLES ET CELLES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES RECYCLABLES
 - 5.9 TITULARISATION DE MME CLAUDINE NAUD
6. URBANISME
 - 6.1 DÉROGATION MINEURE, 22 RUE DU BOISÉ
 - 6.2 DÉROGATION MINEURE, 58 CHEMIN DU FLEUVE
 - 6.3 DÉROGATION MINEURE, 438 BOUL. BLAIS OUEST
7. RAPPORTS DES COMITÉS
8. AFFAIRES NOUVELLES
 - 8.1 ACHAT D'UN BRANCARD CORBEILLE ET D'UNE PLANCHE DORSALE POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE (SXX-011)
 - 8.2 ACHAT DE MATÉRIEL DIVERS POUR L'AQUEDUC ET LA VOIRIE
 - 8.3 PROJET EN RÉGIE DE TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE (V19-002)
 - 8.4 CONTRÔLE DE LA VÉGÉTATION AUX D'ÉTANGS D'ÉPURATION (EXX-009)
 - 8.5 LOCATION DE CONTENEURS À REBUTS (ROLL-OFF) POUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET LE FER
9. CORRESPONDANCE
 - 9.1 REMERCIEMENT DU COMITÉ ORGANISATEUR DU FESTIVAL LA DÉGELÉE 2019
 - 9.2 DEMANDE DE COMMANDITE POUR L'ÉVÈNEMENT ROCK THE BOAT 2019
 - 9.3 DROIT DE PASSAGE, LA TOURNÉE DES VAINQUEURS 2019
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

2019-065

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :
D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

3. PROCÈS-VERBAUX D'AVRIL 2019

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 1^{er} avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du 11 avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

2019-066

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :
D'ADOPTER les procès-verbaux des séances du 1^{er} et du 11 avril 2019.

ADOPTÉE

4. FINANCES

4.1 DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES, T1

Dépôt par le directeur général et selon l'article 176.4 du *Code municipal* de l'état comparatif des revenus et dépenses au 31 mars 2019. Une copie est distribuée au maire et à chacun des conseillers.

2019-067

IL EST PROPOSÉ PAR Mario Cantin, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :
D'ACCEPTER l'état comparatif tel que présenté.

ADOPTÉE

4.2 DÉPÔT DU RAPPORT DE CONCILIATION BANCAIRE D'AVRIL

Le conseil prend acte du dépôt par le directeur général du rapport de conciliation bancaire au 30 avril 2019.

2019-068

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Blais, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :
D'ACCEPTER le rapport de conciliation bancaire tel que présenté.

ADOPTÉE

4.3 COMPTES

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances précédentes;

2019-069

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :
D'APPROUVER la liste des comptes à payer et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

<u>Fournisseurs</u>	<u>détails</u>	<u>montant</u>
Hydro-Québec	garage municipal	168.94
	pompage Anse	491.74
	pompe Fleuve	35.34
	immeuble municipal	311.35



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

	poste incendie	112.30	
	éclairage public	2 018.91	
	piscine municipale	868.77	
	étangs	2 956.59	
	puits garage	803.53	
	centre de loisirs	973.60	
	puits Blais Ouest	43.70	
	parc Jean Lesage	26.98	
	Fée des glaces	26.98	
	pompe Principale Ouest	221.31	9 033.06
Visa Desjardins	fourniture de bureau	628.67	
	incendie	89.00	
	voirie	116.25	
	relâche	189.59	
	gym	2 115.55	3 139.06
Telus	téléphone		522.43
Corporation touristique	1 ^{er} versement quote-part		7 500.00
Bell Mobilité	cellulaire voirie, loisirs		97.24
Monburo	fournitures de bureau		640.18
Hydro-Québec	pompage rue Peupliers	1 821.62	
	usine d'eau potable	1 581.32	
	centre de loisirs	741.05	4 143.99
Telus	poste incendie	82.66	
	téléphone	422.84	505.50
MRC de Montmagny	collecte sélective mars	1 228.24	
	bacs roulants	1 466.36	2 694.60
Déneigement Ferme Galibois	déneigement		9 381.96
Avantis coopérative	quincaillerie		987.42
Receveur général du Canada	DAS avril		2 800.15
Revenu Québec	DAS avril		7 088.88
Retraite Québec	avril		664.81
Spécialité de Moteurs Berthier	balai mécanique		1 381.85
Xerox	photocopieur	550.73	
	fournitures de bureau	195.37	746.10
Poste Canada	envoi journal avril	136.03	
	envoi journal mai	136.03	272.06
Réal Huot inc.	réparation borne fontaine	852.11	
	conduite étangs	443.26	1 295.37
Entreprises JRMorin	nettoyage fossé		735.84
Aréo-feu	appareils respiratoire		4 587.50
Commerçants de la Chaudière	transport		18.06
Fortin Sécurité Médic inc.	trousse premiers soins		128.79
Cytech Corbin	usine d'eau potable		3.71
Publicité Plastique Blais	gym		10 303.26
Propane GRG	poste incendie	346.78	
	garage municipal	667.32	1 014.10
Constructions Jean Boucher	gym	2 143.12	
	centre de loisirs	464.16	2 607.36
Pièces d'auto Montmagny	camion incendie		197.97
ADMQ	formation		20.00
Ville de Montmagny	cour municipale	937.05	
	pincés désincarcération	101.12	1 038.17
Pétrole Montmagny	pompe		111.07
Receveur général du Canada	licence radio incendie		270.00
Métal LPL enr.	gym		516.70
Concassés du Cap	dégât eau gym		125.90
Régie L'Islet Montmagny	mars		1 870.25
Multi-Services Montmagny	alarme à arrêter		83.94
Transport Adapté Vieux Quai	mars		375.48
L'Arrêt Stop	essence voirie	346.98	
	essence service incendie	222.02	569.00
CMP Mayer inc.	batterie service incendie		408.16
Régie gestion mat. rés. Mauricie	mars 2019		2 555.86
Impressions Credo	journal mai		790.14
Garage Gilmyr	inspections 2 camions		358.04
Pharmacie Vincent Boulet	premiers répondants		400.00
Rapidenet	site web		86.23
Eurofins Environex	analyse eau potable	90.83	
	analyse eaux usées	169.01	259.84



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

Raymond Chabot Grant Thornton	comptable		7 128.45
Véolia	usine eau potable		162.84
Électricité Guillaume Lord inc.	gym		296.77
Communications Imago	site internet		112.11
Martin Turgeon	gym	985.47	
	réunion	94.85	
	voirie	62.92	1 143.24
Gaudreau Environnement inc.	mars		6 107.63
Copieurs PCM	fournitures de bureau		12.40
GSI Environnement	bac brun mars	207.39	
	bac brun avril	506.14	713.53
Vigil Sécurité inc.	gym		1 676.58
Forfait Rosmar	déneigement 5 et 6 vers.65	229.16	
	sablage, nettoyage fossé1	346.64	
	dégât eau gym	114.98	66 690.78
Body Gym Équipement	gym		34 691.88
Chantal Godin	frais de déplacement		51.00
Logiciel Sport-Plus inc.	logiciel loisirs		1 580.91
Les Choux Gras	jardin communautaire		224.20
Cauca	service incendie	488.64	
	licence survi-mobile	1 437.19	1 925.83
Tardif Électronique inc.	gym		1 796.83
L'atelier D	meuble piscine		2 162.19
Service incendie	avril		2 492.79

Je soussigné, Martin Turgeon, directeur général et secrétaire trésorier de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant 211 299,99 \$

Martin Turgeon

ADOPTÉE

5. RÈGLEMENTS – SOUMISSION – CONTRATS

5.1 CONTRAT POUR L'UTILISATION DES TERRAINS MUNICIPAUX, THEO BBQ (119-006)

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des échanges qu'il y a eu entre la Municipalité et l'équipe de Théo BBQ au cours des derniers mois;

CONSIDÉRANT QUE la volonté du conseil municipal à animer le parc fluvial;

CONSIDÉRANT QUE la qualité du projet présenté et sa complémentarité avec l'offre de restauration déjà en place;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un projet pilote et qu'une analyse post-mortem sera effectuée à la fin de la saison afin d'évaluer les impacts, tant positifs que négatifs d'un tel projet;

2019-070

IL EST PROPOSÉ PAR Mario Cantin, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER la mise en place d'un camion de rue fixe sur les terrains du parc fluvial appartenant à la Municipalité pour la saison estivale 2019;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente pour la location du site pour et au nom de la municipalité de Berthier-sur-Mer.

ADOPTÉE

5.2 CONTRAT POUR L'UTILISATION DU STATIONNEMENT DU PARC FLUVIAL

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des échanges qu'il y a eu entre la Municipalité, la Havre de Berthier-sur-Mer, Croisières Lachance et Groupe AML;

CONSIDÉRANT QUE la volonté des intervenants à exercer l'année d'option du contrat entre Croisières Lachance et la Havre de Berthier-sur-Mer;

CONSIDÉRANT l'importance de l'activité des croisières commerciales pour l'industrie touristique régionale;



2019-071

N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Blais, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer une entente pour l'accès au stationnement du Parc Fluvial pour la clientèle des croisières commerciales pour et au nom de la municipalité de Berthier-sur-Mer.

ADOPTÉE

5.3 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS (PRIMADA)

Dépôt d'une demande d'aide financière pour l'amélioration des terrains de pétanque.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du programme et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de l'infrastructure visée;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au programme associé à son projet si elle obtient une aide financière pour celui-ci, y compris les dépassements de coûts;

2019-072

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Diane Blais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER le directeur général et secrétaire-trésorier à déposer, au nom de la municipalité, une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMADA.

ADOPTÉE

5.4 CONTRAT POUR L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER DES PARCS, ENTRÉES DE VILLAGE ET DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL (IXX-013)

Proposition de Ferme horticole Lajoie pour la mise en place et l'entretien des fleurs et arbustes pour l'été 2019.

2019-073

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Bossé, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER les différentes offres de services reçues pour un total d'environ 5 785 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

5.5 OCTROI DE DIFFÉRENTS CONTRATS, PROJET DE RÉNOVATION DU GYM (I19-001)

Octroi de différents contrats dans le cadre du projet d'amélioration du gym.

Le projet est financé par le programme TECQ de remboursement de la taxe sur l'essence.

2019-074

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Diane Blais ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'OCTROYER le contrat pour l'accès sans clef et les caméras de surveillance à Vigil Sécurité Inc. au montant de 1 246 \$;

D'OCTROYER le contrat pour le mobilier intégré des vestiaires à L'atelier D au montant de 2 162 \$;

D'OCTROYER le contrat pour le mobilier intégré du gym à Publicité Plastique Blais au montant de 10 260 \$;

D'OCTROYER le contrat l'audio-vidéo à Tardif Électronique au montant de 1 796 \$;

D'OCTROYER l'équipement de musculation à Body Gym au montant de 34 691 \$;

D'OCTROYER le contrat pour terminer les travaux électriques à Électricité Guillaume Lord Inc. au montant de 297 \$;



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

D'OCTROYER le contrat pour les bases de casiers à Métal L.P.L. au montant de 517 \$;

ADOPTÉE

5.6 COMPÉTENCE EN TERMES DE COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RECYCLABLES

CONSIDÉRANT QUE les municipalités se doivent de compléter les données du portail GMR pour fin de transmission de leur déclaration;

CONSIDÉRANT QUE RECYC-QUÉBEC exige une résolution prouvant les compétences des municipalités en ce qui a trait à la collecte sélective;

CONSIDÉRANT QUE RECYC-QUÉBEC exige une déposition de la résolution afin d'accéder au portail GMR;

2019-075

IL EST PROPOSÉ PAR Chantal Godin, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE CONFIRMER que la municipalité de Berthier-sur-Mer a compétence en matière de collecte et transport des matières recyclables.

ADOPTÉE

5.7 DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE ENVERS LA MRC DE MONTMAGNY

CONSIDÉRANT QUE les municipalités se doivent de compléter les données du portail GMR pour fin de transmission de leur déclaration;

CONSIDÉRANT QUE RECYC-QUÉBEC exige une résolution prouvant la délégation des compétences ou une partie des compétences en ce qui a trait à la collecte sélective;

CONSIDÉRANT QUE RECYC-QUÉBEC exige une déposition de la résolution afin d'accéder au portail GMR;

2019-086

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE CONFIRMER que la municipalité de Berthier-sur-Mer a délégué sa compétence du tri et du conditionnement à la MRC de Montmagny en ce qui attrait aux matières recyclables.

ADOPTÉE

5.8 APPEL D'OFFRES POUR LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON RECYCLABLES ET CELLES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES RECYCLABLES

CONSIDÉRANT QUE le contrat avec l'entrepreneur MATREC (Gaudreau Environnement inc.) se termine le 31 décembre 2019 pour le contrat de collecte et transport des matières résiduelles non recyclables et recyclables;

CONSIDÉRANT QUE le montant total du contrat est supérieur à 101 100 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'article 935 du Code municipal stipule qu'il ne peut être adjugé qu'après demandes de soumissions publiques faites par annonce dans un journal, si la dépense est de 101 100 \$ ou plus;

CONSIDÉRANT QUE le contrat qui se terminera le 31 décembre 2019 a été fait conjointement avec d'autres Municipalités quant à l'appel d'offres et qu'il était bénéfique de reconduire la même procédure;

CONSIDÉRANT QUE le contrat aura une durée de trois ans (2020, 2021 et 2022) avec une option de deux ans (2023 et 2024);

CONSIDÉRANT QU'à la suite de discussions avec les Conseils des Municipalités de Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, il a été convenu qu'il serait pertinent d'aller de nouveau en appel d'offres commun pour ce contrat;



2019-076

N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Bossé, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE CONFIRMER D'autoriser la directrice générale, Mme Sophie Boucher, à faire toutes les démarches requises pour obtenir la mise en concurrence exigée par la loi à la suite de la confection d'un devis conjoint avec les autres Municipalités. Un avis public commun sera publié dans le journal L'Oie Blanche dans l'édition du 7 mai 2019 et le devis sera disponible à partir du 7 mai 2019 sur SEAO (Système électronique d'appel d'offres publiques).

ADOPTÉE

5.9 TITULARISATION DE MME CLAUDINE NAUD

Titularisation de Mme Claudine Naud à titre de Lieutenant. Mme Naud agit comme pompier volontaire à Berthier-sur-Mer depuis 2014 et détient la qualification professionnelle d'Officier non urbain de l'École nationale des pompiers du Québec depuis le 1er juillet 2017.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Chantale Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE TITULARISATION Mme Claudine Naud à titre de Lieutenant auprès du service de sécurité incendie de Berthier-sur-Mer.

ADOPTÉE

2019-087

6 URBANISME

6.1 DÉROGATION MINEURE, 22 RUE DU BOISÉ

Construction du bâtiment accessoire en cour arrière lorsque la propriété possède déjà un garage attaché à la résidence.

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a procédé à l'affichage des avis publics réglementaires;

CONSIDÉRANT QUE la qualité des matériaux et l'harmonisation du nouveau bâtiment avec le style de la résidence;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté à la réunion du comité d'urbanisme du 16 avril dernier et qu'il recommande l'acceptation du projet.

IL EST PROPOSÉ PAR Claire Bossé, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCORDER la dérogation mineure pour la construction du bâtiment accessoire.

ADOPTÉE

2019-077

6.2 DÉROGATION MINEURE, 58 CHEMIN DU FLEUVE

Construction du bâtiment accessoire en cour arrière lorsque la propriété possède déjà un garage attaché à la résidence. De plus, le bâtiment accessoire ne respecte pas la distance minimal d'implantations de 4,0 m par rapport au bâtiment principal.

CONSIDÉRANT QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a procédé à l'affichage des avis publics réglementaires;

CONSIDÉRANT QUE la qualité des matériaux et l'harmonisation du nouveau bâtiment avec le style de la résidence;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été présenté à la réunion du comité d'urbanisme du 12 mars dernier et qu'il recommande d'éloigner le bâtiment accessoire du bâtiment principal à une distance minimale de 3,0 m;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a modifié son projet et qu'il a été présenté de nouveau et accepté à la réunion du comité d'urbanisme du 16 avril dernier;

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Chantal Godin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCORDER la dérogation mineure pour la construction du bâtiment accessoire.

ADOPTÉE

2019-078

7. RAPPORTS DES COMITÉS

Aucun sujet



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1 ACHAT D'UN BRANCARD CORBEILLE ET D'UNE PLANCHE DORSALE POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE (SXX-011)

Achat d'un brancard corbeille et d'une planche dorsale pour le service incendie de la Municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR Chantal Godin, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER le directeur général à procéder à l'achat des équipements décrits plus haut au montant de 1 998 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

8.2 ACHAT DE MATÉRIEL DIVERS POUR L'AQUEDUC ET LA VOIRIE

Achat de matériel et pièces de remplacement pour le service des travaux publics.

- Outil spécialisé pour la réparation de poteaux incendie
- Pièces de remplacement pour poteaux incendie
- Balai mécanique et ses accessoires
- Torpille pour nettoyage de conduites d'égouts
- Outil de réparation des valves d'eau

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Blais, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER le directeur général à procéder à l'achat des équipements décrits plus haut au montant d'environ 2 200 \$.

ADOPTÉE

8.3 PROJET EN RÉGIE DE TRAVAUX DIVERS DE VOIRIE (V19-002)

Les travaux consistent au rechargement granulaire et au nivellement de la rue Pierre Lavallée et le chemin des Étangs. De plus nous procéderons à la réfection du pavage sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR Marie Tanguay, APPUYÉ PAR Mario Cantin ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER le directeur général Martin Turgeon à octroyer le mandat à Jacques & Raynald Morin Inc. Le contrat sera effectué en régie après dépôts des taux horaires et unitaires, la valeur des travaux sera inférieure d'environ 28 000 \$ avant taxes.

ADOPTÉE

8.4 CONTRÔLE DE LA VÉGÉTATION AUX ÉTANGS D'ÉPURATION (EXX-009)

Proposition de l'entreprise Les Gazons Tessier Inc. pour l'épandage en deux traitements d'herbicide non sélectif aux abords des bassins d'épuration.

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Blais, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'OCTROYER le contrat pour la somme de 1 750 \$.

ADOPTÉE

8.5 LOCATION DE CONTENEURS À REBUTS (ROLL-OFF) POUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET LE FER

CONSIDÉRANT QUE ce service est très apprécié de la population et qu'il est financé en partie par les utilisateurs;

IL EST PROPOSÉ PAR Chantal Godin, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER la location de deux conteneurs à l'entreprise Les Concassés du Cap Inc. afin de les rendre disponibles à la population, comme par les années passées.

ADOPTÉE

9. CORRESPONDANCE

9.1 REMERCIEMENT DU COMITÉ ORGANISATEUR DU FESTIVAL LA DÉGELÉE 2019

Le comité organisateur de l'événement tient à remercier la Municipalité pour sa participation financière au projet.

N° de résolution
ou annotation

2019-079

2019-080

2019-081

2019-082

2019-083



N° de résolution
ou annotation

2019-084

2019-085



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

9.2 DEMANDE DE COMMANDITE POUR L'ÉVÈNEMENT ROCK THE BOAT 2019

Demande de commandite et offre de visibilité pour l'évènement Rock the boat 2019 qui se déroulera le 26 juillet prochain. Cette croisière à saveur festive et musicale prendra le départ du Parc fluvial de Berthier-sur-Mer.

IL EST PROPOSÉ PAR Mario Cantin, APPUYÉ PAR Marie Tanguay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE COMMANDITER l'évènement au montant de 200 \$ et publier une publicité dans le journal *Le Berthelais* et sur notre page Facebook.

ADOPTÉE

9.3 DROIT DE PASSAGE, LA TOURNÉE DES VAINQUEURS 2019

Cet évènement cycliste a comme objectif de remettre 100% des inscriptions recueillies en don à la Fondation de L'Hôtel-Dieu de Montmagny. Le comité organisateur nous demande notre accord pour passer sur notre territoire le 24 août prochain.

IL EST PROPOSÉ PAR Diane Blais, APPUYÉ PAR Claire Bossé ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE COMMANDITER le passage de la Tournée des Vainqueurs et confirmer qu'il n'y aura pas de travaux majeurs dans la Municipalité le 24 août et d'aviser la population des entraves dans le journal *Le Berthelais*.

ADOPTÉE

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Commentaires de citoyens au sujet de la possibilité d'offrir la carte loisirs de Montmagny aux citoyens. La Municipalité étudiera la possibilité d'une introduction de la carte loisirs en 2020.
- Des citoyens félicitent le comité du nouveau journal *Le Berthelais* pour la qualité de la nouvelle version.
- Plainte d'un citoyen au sujet d'un chien qu'il juge dangereux. Nous l'invitons à communiquer avec les policiers qui appliquent le *Règlement 212 concernant les animaux*.
- Commentaire d'un citoyen sur l'importance de procéder au nettoyage des fossés

11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est 20 h 13.

Président :

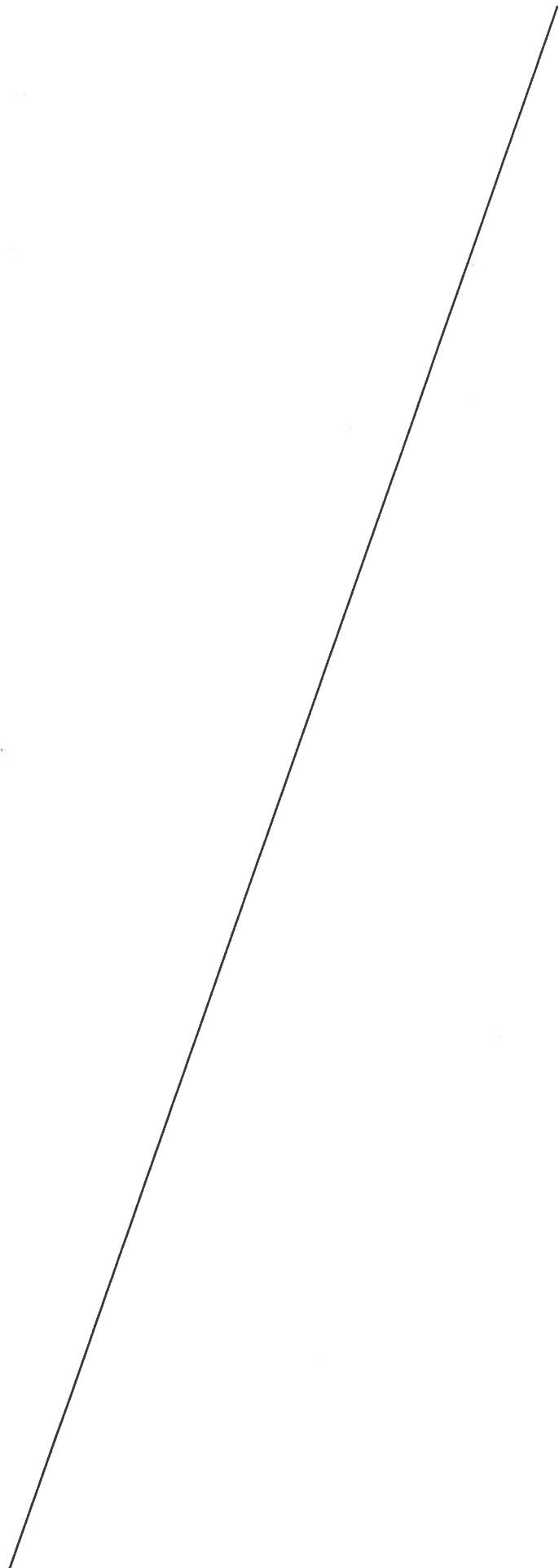
Secrétaire d'assemblée :



N° de résolution
ou annotation



**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Berthier-sur-Mer**
Page laissée intentionnellement vide



Page laissée intentionnellement vide